

 <p>FONDS INTERNATIONAUX D'INDEMNISATION POUR LES DOMMAGES DUS À LA POLLUTION PAR LES HYDROCARBURES</p>	Point 9 de l'ordre du jour	IOPC/OCT10/9/2	
	Original: ANGLAIS	1er septembre 2010	
	Assemblée du Fonds de 1992	92A15	•
	Comité exécutif du Fonds de 1992	92EC49	
	Assemblée du Fonds complémentaire	SA6	•
Conseil d'administration du Fonds de 1971	71AC25	•	

BUDGETS POUR 2011 ET CALCUL DES CONTRIBUTIONS AU FONDS GÉNÉRAL

Note de l'Administrateur

Résumé:	Présentation des projets de budget administratif pour 2011, accompagnés des observations de l'Administrateur, pour le Fonds de 1992, le Fonds complémentaire et le Fonds de 1971.
Mesures à prendre:	<u>Assemblée du Fonds de 1992, Assemblée du Fonds complémentaire et Conseil d'administration du Fonds de 1971</u>
	Prendre note des renseignements ci-après.

1 L'Administrateur a établi les projets de budget administratif pour 2011 concernant le Fonds de 1992, le Fonds complémentaire et le Fonds de 1971. Ces budgets, accompagnés des observations de l'Administrateur, figurent dans les documents IOPC/OCT10/9/2/1 (Fonds de 1992), IOPC/OCT10/9/2/2 (Fonds complémentaire) et IOPC/OCT10/9/2/3 (Fonds de 1971).

2 Il est examiné, dans ces documents, la question des contributions de 2011 pour chaque fonds général.

3 **Mesures à prendre**

Assemblée du Fonds de 1992, Assemblée du Fonds complémentaire et Conseil d'administration du Fonds de 1971

Prendre note des renseignements ci-après.